

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 avril 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre
[Joly](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (11)

Collation2 p. (14r, 15v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 avril 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9359>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 avril 1870](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

Sur la restitution à Joly de son poêle et de son brevet, lequel est toujours dans les mains d'Arago. À propos d'une discordance dans le compte des affaires traitées par Cantagrel pour Godin et de la rémunération de Cantagrel.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin par une lettre du 7 avril 1870, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Arbitrage \(droit\)](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Coré \[monsieur\]](#)
- [Joly et Cie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Arago, Emmanuel (1812-1896)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Littérature
- Politique

Biographie Homme politique, avocat et homme de lettres français, né en 1812 à Paris décédé en 1896 à Paris. Emmanuel Arago est le fils du savant et homme politique François Arago (1786-1853) ; il est l'un des pères fondateurs de la Troisième République. Il est ambassadeur de France à Berlin (Allemagne) et à Berne (Suisse), député et sénateur des Pyrénées-Orientales 1876 à 1896.

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriéisme
- Ingénieur
- Politique

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec [Maria Josépha Elisabeth Conrads \(vers 1831-\)](#), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

Nom Joly

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie L'un des deux frères Amédée et Arthur Joly qui forment après 1845 la société Joly frères et Cie pour exploiter des filatures à Saint-Quentin (Aisne) et la filature de La Bussière à Flavigny-le-Grand (Aisne) près de Guise.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 18/11/2021

Dernière modification le 18/01/2024

24

Quin le 6 aout 1670

Mon cher Cantaguez

je vous prie sincèrement a tel
sujet de m'entendre de son sacrifice
mais je ne puis lui résister le
souhait que je n'ai pas fait d'être
obligé de faire faire une nouvelle
expédition officielle, le bruit de telles
vont être mis sur mains de la
Carré car il y avait à mes
dossiers relativement à ce bruit était une
copie informe faite de sa main
que je l'a faire remplir dans un
dernier temps pour compléter mon dossier
il est du reste chez l'abbé Brago

Cette lettre me donne l'occasion
de quelques explications sur le
séurement de l'entre complie et sur
le contenu de vos lettres des 30 juillet
et 14 aout la première me remettait
un compte détaillé de ma facture
pour l'an 1669. 15 l'an 1670
un autre compte de soldant
pour l'an 1670. 20 dans le diffé-
rent de complie la différence est une
summe de trois cents francs

61
que je m'puis visiterieusement
questionné mon frere de cette part
qui importe entre nous de justifier
les bons emplois font les bons amis
et chose que je crois de vous avise
entendre que a vous mesme, que
done me justifiant a mes yeux je vous
vous demander de recevoir un emplois
de m'autoriser a disposer sur vous
de celle somme

jeut que me direz vous que vous aviez
fait pour moi un travail auparavant
et pour lequel je répondrai quia la cause
cette question a été débattue entre nous
et que vous aviez répondre vous mesme
que de mesme la remuneration
de vos services sur la nature et le temps
la que ce travail que vous mez vous
admettre que des appoinemens fait
le sont devant faire le faible, d'un autre
cote je puis vous faire un morgue que
j'ai du en 1867 faire faire par l'autre partie
de ce que j'avais a vous confier par suite
de diverses circonstances qui me ont empêché
de vous remettre a paris et de la
perdre historiale et je crois que je pourrai
vous faire faire faire une déclaration et
que vous terminerez monsieur j'aurai

soit bien l'honneur

Galde